

## Budget 2022 :

### en route vers les projets

#### 12 496 578 €

Mercredi 30 mars, le Conseil municipal de Sorbiers s'est réuni pour procéder au vote du budget primitif 2022, qui s'élève à 12 496 578 € dont 2,5 millions d'euros en investissement. Il s'agit d'une année de transition, marquée par le lancement de nombreuses études pour préparer les projets phares du mandat.

**2 527 100 €**  
POUR LA SECTION D'INVESTISSEMENT

**9 969 478 €**  
POUR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



JACQUES VALENTIN

**TROIS QUESTIONS À JACQUES VALENTIN,**  
ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES, DES  
MARCHÉS PUBLICS ET DE LA VIE ÉCONOMIQUE



#### Pouvez-vous rappeler dans quel contexte s'est préparé (et voté) le budget ?

« L'année 2022 est, pour les collectivités comme les ménages, marquée par le retour de l'inflation, c'est-à-dire une augmentation généralisée des prix. Nos finances sont impactées par la crise énergétique en cours et cette hausse. Le budget pour cette année 2022 est donc construit avec prudence, avec l'objectif d'une gestion rigoureuse et d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement. En parallèle, la collectivité s'attachera à rechercher tous les financements extérieurs permettant la réalisation des investissements programmés. Nous avons estimé les « surcoûts » à 100 000 euros ».

#### Comment définiriez-vous les choix budgétaires effectués ?

« Le montant de l'investissement est mesuré puisque la majorité de nos projets sont en phase d'étude. À l'inverse, 2023 et 2024 seront celles des réalisations et donc le montant de l'investissement sera automatiquement plus élevé. D'ici là, il est important d'anticiper et de reconstituer notre capacité d'autofinancement dès cette année pour limiter le recours à l'emprunt l'an prochain ».

#### Un mot concernant la hausse des taxes ?

« Il s'agit d'une augmentation de +1% du taux sur le foncier bâti soit 13€ en moyenne par an et par ménage (hors augmentation des bases actées par la loi de Finances). Cette décision s'est révélée nécessaire pour adapter le budget au contexte évoqué plus haut. Ce n'est jamais un plaisir de voter ce type de mesure mais c'est une nécessité pour maintenir un service public de qualité. Il ne s'agit pas d'adopter de positions dogmatiques, mais d'agir en responsabilité pour maintenir l'équilibre financier de la commune ».

#### REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

La situation de la commune est très saine, avec un en cours de dette par habitant de 522 € (contre 828 € pour les autres communes de même strate). Le contrôle engagé en 2021 par la Chambre Régionale des Comptes (CRC), pour les années 2015-2019, reconnaît la gestion sérieuse de la commune.

Pour rappel, chaque année la CRC contrôle des collectivités de toute taille et tout type. La restitution de ce contrôle, présentée au conseil municipal le 30 mars, indique que « la bonne tenue des comptes donne une image fidèle et sincère de sa situation financière. La commune dégage une épargne lui permettant de financer la majeure partie de ses investissements ». Malgré tout, le rapport présente des rappels et recommandations techniques en matière de procédures comptables, de gestion des ressources humaines, d'attribution de subventions et de commande publique. Si ce contrôle a mobilisé grandement les services, c'est un point d'étape intéressant qui conforte donc la bonne gestion de la commune, mais nous alerte sur la réduction des marges de manœuvre financières et enfin indique les actions à mettre en œuvre pour améliorer nos procédures.



#### FONCTIONNEMENT

PRÈS DE 10 MILLIONS D'EUROS

Assurer les missions de service public du quotidien : services scolaires, travaux d'entretien, spectacles, épicerie sociale, espaces verts et propreté, tranquillité publique, accueil de la population...

**4 389 000 €**

Dépenses de personnel



**826 298 €**

Ressources propres

pour auto-financement des investissements

**576 000 €**

Entretien du patrimoine



**541 600 €**

Moyens généraux

fournitures administratives, contrats de maintenances, baux, assurances, télécommunications, prévention-sécurité...

**499 292 €**

Subventions aux associations

(hors subventions exceptionnelles)



**324 800 €** Énergies



**262 500 €**

Enfance, jeunesse & éducation

**114 000 €**

Environnement, plan vélo & fleurissement



**111 500 €**

Culture & manifestations



**78 000 €** Social - CCAS



**26 500 €**

Communication

#### INVESTISSEMENT

1,8 MILLIONS D'EUROS

Dynamiser la commune, favoriser la transition écologique et améliorer les espaces de travail comme les conditions d'accueil du public.

**373 000 €**

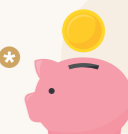
Rénovation des bâtiments



Étude salle Chabrol - étude médiathèque tiers-lieu - fin rénovation de la mairie - gendarmerie (clôtures, éclairage extérieur, radiateurs) - rénovation de la salle du 3<sup>ème</sup> âge - étude et travaux cour école Magand

**360 000 €**

Remboursement d'emprunt



**359 000 €**

Aménagement urbain, cadre de vie & environnement



DONT



**260 000 €**

Éclairage public

**80 000 €**

Boucle nature du Val d'Onzon

**36 000 €**

Schéma directeur complexe sportif

**23 000 €**

Étude centre-bourg



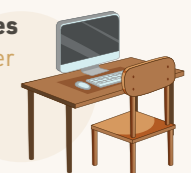
**20 000 €**

Étude parvis ARENA

**107 000 €**

Travaux dans les écoles

dont 7 000 € de mobilier



**40 000 €**

Culture, communication & sports

Renouvellement matériel de L'échappé, nouveau site internet, plan vélo (arceaux, panneaux...)